

L'autopartage gagne le parking d'entreprise

Comment optimiser les coûts de déplacement, offrir un service sur le lieu de travail et agir pour l'environnement ? DRH, ne cherchez plus. La solution réside dans l'autopartage en *bto b*. Principe : les voitures de location, garées sur le parking de l'entreprise, sont utilisables en journée pour le boulot et, le soir ou le week-end, pour les loisirs. « L'autopartage doit se concevoir en complément des transports en commun, pour des déplacements professionnels inférieurs à la journée », précise Benoît Chatelier, cofondateur de Carbox, première société à proposer, en Ile-de-France, ce service « moins cher

que le recours au taxi ou aux loueurs traditionnels ». Après le rassemblement de ses six sites franciliens à Aubervilliers, le groupe Icade s'est laissé tenter. « Pour rejoindre le nouveau site, non desservi par le métro, les 900 collabo-

rateurs utilisent plus majoritairement leur voiture. 20 % se disaient prêts à y renoncer si une solution d'autopartage était lancée », précise David Ernest, responsable du développement durable. De quoi diminuer le nombre de places de stationnement et améliorer le « bilan carbone » d'Icade, tout en fidélisant les salariés... ■ **A.F.**